

Fonds d'actions mondiales Vanguard

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'actions mondiales Vanguard (le « Fonds ») cherche à offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés situées partout dans le monde. Dans une conjoncture normale, au moins 80 % des actifs du Fonds seront investis dans des actions.

Le Fonds a recours à une stratégie de gestion active et peut avoir recours aux services d'un ou de plusieurs sous-conseillers, chacun suivant une approche différente pour gérer des portions distinctes de l'actif du Fonds. Chaque sous-conseiller a recours à des méthodes de gestion de placement active. Autrement dit, les titres sont achetés et vendus en fonction des évaluations du sous-conseiller à l'égard des sociétés et de leurs perspectives financières, du cours de leurs titres et de l'état du marché boursier et de l'économie en général. Chaque sous-conseiller vendra un titre lorsqu'il jugera que ce titre n'est plus attrayant comme placement non traditionnel ou lorsqu'il jugera qu'il est dans l'intérêt du Fonds de procéder ainsi. Les sous-conseillers peuvent ne pas arriver à la même conclusion concernant le même titre.

Risque

Le risque associé à un placement dans le Fonds demeure le même que celui indiqué dans le prospectus le plus récent. Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024, il n'y a eu aucun changement au Fonds pouvant avoir des répercussions significatives sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 septembre 2024, le Fonds a affiché un rendement de 7,09 %, comparativement à 9,75 % pour son indice de référence, l'indice MSCI All Country World.

Les marchés des capitaux mondiaux ont fait bonne figure en raison du ralentissement continu de l'inflation, de la croissance économique positive, quoique plus modérée, et du début de l'assouplissement monétaire. La Banque du Canada, la Banque d'Angleterre et la Réserve fédérale américaine ont emboîté le pas à la Banque centrale européenne en réduisant leurs taux. Toutefois, la volatilité s'est accrue par moments, notamment en raison du relèvement inattendu des taux par la Banque du Japon et de certaines données décevantes du marché de l'emploi aux États-Unis. Les actions mondiales ont enregistré d'importants gains.

La sélection des titres défavorable dans l'industrie, les matériaux et les technologies de l'information a nui à la performance. La sous-pondération des technologies de l'information a également été défavorable. Sur le plan géographique, la sélection des titres défavorable en Amérique du Nord a été le facteur le plus désavantageux.

L'indice MSCI All Country World représente le rendement des sociétés à grande et à moyenne capitalisation provenant de 23 marchés développés et de 24 marchés émergents. Bien que le Fonds utilise cet indice à des fins de comparaison du rendement à long terme, il n'est pas géré en fonction de la composition de l'indice. Il existe des différences entre le Fonds et l'indice, notamment en ce qui a trait aux titres en portefeuille et aux répartitions géographiques et sectorielles. Par conséquent, le Fonds peut parfois enregistrer un rendement nettement différent de celui de l'indice.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais en composant le 1 877 410-7275, en nous écrivant à l'adresse 22, rue Adelaide Ouest, bureau 2500, Toronto (Ontario) M5H 4E3 ou en visitant notre site Web à l'adresse vanguard.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse sedarplus.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Événements récents

Les marchés des actions mondiaux se sont redressés pour la période. Les secteurs comme les services collectifs et l'immobilier ont tiré profit des prévisions de baisse des rendements et des incertitudes persistantes à l'égard de la situation économique générale. Les annonces de mesures budgétaires et monétaires ont déclenché un vig rebond des prix des actions des entreprises chinoises, en grande faiblesse. Nous voyons des signes encourageants d'un élargissement du marché. Nous croyons que les avantages d'un portefeuille diversifié deviendront très apparents, car un large éventail de sociétés de grande qualité devrait être reconnu et récompensé par le marché.

Opérations entre parties liées

Placements Vanguard Canada Inc. (le « gestionnaire ») est gestionnaire, fiduciaire, conseiller en placement et promoteur du Fonds. À ce titre, il a le droit de recevoir, en contrepartie de ses services, des frais de gestion qui lui sont payés par le Fonds (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous).

De temps à autre, le gestionnaire peut, au nom du Fonds, effectuer des opérations ou conclure des ententes faisant intervenir certaines personnes ou sociétés auxquelles il est lié, lorsqu'il juge que ces opérations ou ententes sont dans l'intérêt du Fonds. Une courte description des opérations ou des ententes entre le Fonds et les parties liées est fournie dans la présente section.

Sous-conseiller

Le gestionnaire a retenu les services de Vanguard Global Advisers, LLC (« VGA »), un membre de son groupe, pour qu'elle agisse comme sous-conseiller du gestionnaire pour une partie des actifs du Fonds, sous la surveillance continue du gestionnaire. VGA est un conseiller en placement inscrit aux États-Unis ayant ses bureaux à Valley Forge, en Pennsylvanie. En rémunération de ses services de sous-conseiller, VGA a droit à une partie des frais de gestion payés au gestionnaire par le Fonds.

En ce qui concerne la supervision continue du membre du groupe par le gestionnaire, ce dernier s'est appuyé sur une recommandation positive et une instruction permanente, qu'il a reçues du CEI du Fonds. L'instruction permanente exige du gestionnaire qu'il se conforme à ses politiques et procédures sur la surveillance des services fournis par le sous-conseiller du Fonds et qu'il en fasse rapport périodiquement au CEI en décrivant chaque situation pour laquelle le gestionnaire a suivi l'instruction permanente et s'est conformé aux politiques et procédures.

Frais de gestion

Comme il est indiqué à la rubrique « Opérations entre parties liées », le gestionnaire agit comme gestionnaire, fiduciaire, conseiller en placement et promoteur du Fonds. En rémunération de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels maximaux pour la série F de 0,55 % de la valeur liquidative (la « VL ») quotidienne du Fonds, à payer mensuellement. Le Fonds a engagé des frais de gestion de 0,42 % pour la période.

Les principaux services rémunérés à même les frais de gestion comprennent les honoraires pour les services que le gestionnaire fournit ou fait fournir, notamment la gestion des placements du Fonds, l'encadrement des fournisseurs de services, l'administration générale du Fonds, le placement, la mise en marché et la promotion du Fonds, ainsi que les honoraires des sous-conseillers.

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'imposer au Fonds ou à certains porteurs de parts des frais de gestion réduits par rapport à ceux auxquels il aurait autrement droit, auquel cas le montant de la réduction est distribué périodiquement par le Fonds au porteur de parts sous forme de distributions sur les frais de gestion. Toute réduction dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont le montant investi, la valeur liquidative du Fonds et l'ampleur prévue de l'activité dans le compte. Les incidences fiscales éventuelles d'une distribution sur les frais de gestion seront généralement assumées par le porteur de parts qui reçoit la distribution.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux suivants présentent les principaux renseignements financiers du Fonds et ont pour but d’aider le lecteur à comprendre les résultats du Fonds pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Fonds¹

Série F	Période close le 30 septembre	Exercices clos les 31 mars		
	2024	2024	2023	2022 ²
Actif net à l’ouverture de la période	10,74 \$	8,90 \$	8,82 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités				
Total des revenus de placement	0,11	0,14	0,17	0,07
Total des charges	(0,05)	(0,08)	(0,07)	(0,05)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,37	0,22	(0,80)	(0,05)
Gains (pertes) latents pour la période	0,35	1,78	0,57	(0,96)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ³	0,78	2,06	(0,13)	(0,99)
Distributions				
Revenu (à l’exclusion des dividendes)	—	(0,12)	(0,01)	(0,05)
Dividendes	—	—	—	(0,02)
Total des distributions annuelles ⁴	—	(0,12)	(0,01)	(0,07)
Actif net à la clôture de la période	11,51 \$	10,74 \$	8,90 \$	8,82 \$

- 1 Les faits saillants de nature financière sont extraits des états financiers du Fonds préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. L’actif net calculé aux fins du traitement des transactions des porteurs de parts correspond à l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables calculé aux fins de l’établissement des états financiers au 30 septembre 2024 et aux 31 mars 2024, 2023 et 2022.
- 2 Les données de cette colonne portent sur la période du 9 septembre 2021 (date du début des activités du Fonds) au 31 mars 2022.
- 3 L’actif net et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date applicable. L’augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 4 Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Le montant réel des distributions peut légèrement différer, car les nombres ont été arrondis.

Ratios et données supplémentaires

	Période close le 30 septembre	Exercices clos les 31 mars		
	2024	2024	2023	2022 ¹
Valeur liquidative totale (en milliers) ²	45 245 \$	40 579 \$	29 234 \$	35 480 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers) ²	3 932	3 777	3 286	4 021
Ratio des frais de gestion ³	0,62 % ⁴	0,63 %	0,62 %	0,63 % ⁴
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions	1,07 % ⁴	1,22 %	1,05 %	1,91 % ⁴
Taux de rotation du portefeuille ⁵	21,70 %	37,95 %	111,47 %	21,10 %
Ratio des frais d’opérations ⁶	0,06 % ⁴	0,06 %	0,12 %	0,29 % ⁴
Valeur liquidative par part ²	11,51 \$	10,74 \$	8,90 \$	8,82 \$

- 1 Les données de cette colonne portent sur la période du 9 septembre 2021 (date du début des activités du Fonds) au 31 mars 2022.
- 2 Données au 30 septembre 2024 et au 31 mars de l’exercice indiqué.
- 3 Le ratio des frais de gestion (le « RFG »), exprimé en pourcentage, correspond au rapport entre les charges nettes (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période en question et la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Le RFG tient compte des frais qui ont fait l’objet d’une renonciation ou d’une absorption volontaire par le gestionnaire, lesquels comprennent les coûts liés au CEI, certaines charges administratives et une partie des frais de gestion du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, mettre fin à cette pratique à tout moment. En outre, les honoraires des sous-conseillers sont fondés sur une fourchette de taux; le gestionnaire a accepté par contrat de renoncer à la partie des frais de gestion correspondant à la différence entre le taux maximum de la fourchette des frais et le taux des frais réellement payés.
- 4 Annualisé.
- 5 Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l’exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d’un exercice, plus les frais d’opérations payés par le Fonds sont élevés et plus les possibilités qu’un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n’y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.
- 6 Le ratio des frais d’opérations, exprimé en pourcentage, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des coûts de transaction du portefeuille et l’actif net moyen quotidien pour la période.

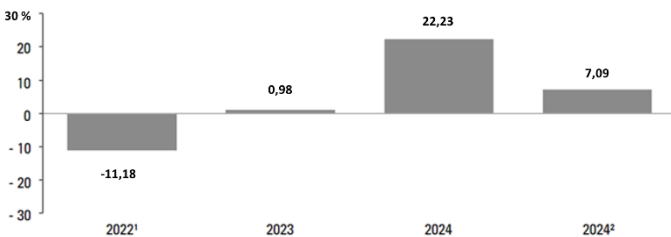
Rendement passé

Les renseignements présentés sur le rendement du Fonds supposent que la totalité des distributions effectuées par le Fonds pour les périodes indiquées a été réinvestie dans des parts additionnelles du Fonds. Ces renseignements ne tiennent pas compte des frais et charges de vente, de rachat, de distribution ni d’autres charges optionnelles qui, le cas échéant, auraient réduit le rendement. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement une indication de ses rendements futurs.

Rendement annuel

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds pour les périodes indiquées et démontre l’évolution du rendement du Fonds d’une année à l’autre.

Le graphique indique sous forme de pourcentage quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période indiquée, d’un placement effectué le premier jour de cette période.



1 Rendement du 9 septembre 2021 (date du début des activités du Fonds) au 31 mars 2022.
2 Rendement pour le semestre clos le 30 septembre 2024.

Aperçu du portefeuille

Répartition sectorielle
Au 30 septembre 2024

	% de la valeur liquidative
Consommation discrétionnaire	18,9 %
Technologies de l’information	17,5
Soins de santé	13,9
Produits financiers	13,4
Industrie	9,6
Services de communication	7,9
Matériaux	6,0
Produits de première nécessité	2,4
Immobilier	2,0
Énergie	2,0
Services collectifs	0,7
Autres actifs et passifs (montant net)	5,7
	100,0

Répartition par marché
Au 30 septembre 2024

	% du portefeuille
États-Unis	64,1 %
Chine	4,3
Japon	3,9
Royaume-Uni	3,3
Pays-Bas	2,6
Brésil	2,5
France	2,4
Canada	2,0
Taiwan	2,0
Corée	1,8
Italie	1,7
Allemagne	1,6
Danemark	1,2
Suisse	1,1
Suède	1,0
Autres	4,5
	100,0

25 principaux titres
Au 30 septembre 2024

Le tableau suivant présente les 25 principaux titres en portefeuille (ou l’ensemble des titres si le portefeuille contient moins de 25 titres).

	% de la valeur liquidative
Trésorerie	5,5 %
Nvidia Corp.	3,6
Amazon.com, Inc.	3,1
Microsoft Corp.	3,1
Meta Platforms, Inc.	1,9
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	1,9
Mastercard, Inc.	1,6
Elevance Health, Inc.	1,5
Martin Marietta Materials, Inc.	1,5
Alphabet, Inc.	1,5
CRH plc	1,4
UnitedHealth Group, Inc.	1,4
Prosus NV	1,3
Mercadolibre, Inc.	1,2
Ryanair Holdings plc	1,1
DoorDash, Inc.	1,1
Netflix, Inc.	1,1
Moody’s Corp.	1,1
Eli Lilly & Co.	1,1
Service Corp. International	1,0
Trade Desk, Inc.	1,0
Coupang, Inc.	1,0
Apple, Inc.	1,0
Novo Nordisk A/S	0,9
Shopify, Inc.	0,9
	41,8
Valeur liquidative totale	45 244 589 \$

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes, qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt certains points de vue au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs donnent lieu à des hypothèses et comportent des risques inhérents et des incertitudes. Il existe un risque important que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne se fier indûment à aucun des énoncés prospectifs, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs et les objectifs, les attentes, les estimations ou les intentions exprimés ou implicites dans les énoncés prospectifs. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces énoncés prospectifs, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir ainsi que les risques décrits de temps à autre dans le prospectus du Fonds. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, Placements Vanguard Canada Inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi l'y oblige.

La classification Global Industry Classification Standard (GICS) a été conçue par MSCI Inc. (MSCI) et Standard & Poor's (S&P), division de The McGraw-Hill Companies, Inc., et est la propriété exclusive et une marque de service de ces deux sociétés. Elle est utilisée sous licence par Vanguard. Ni MSCI, ni S&P, ni quelque autre tiers ayant participé à la création ou à la collecte des données de la GICS ou de toute autre classification issue de la GICS ne fournit de garantie ou ne fait de déclaration, explicite ou implicite, à l'égard de cette norme ou de cette classification (ou des résultats obtenus à partir de leur utilisation), et lesdites parties déclinent toutes les garanties d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de qualité marchande et d'adaptation à une fin déterminée de ces données. Sans préjudice de ce qui précède, MSCI, S&P, l'une de leurs sociétés affiliées ou quelque autre tiers ayant participé à la création ou à la collecte des données de la GICS ou de toute autre classification issue de la GICS ne seront en aucune façon responsables de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif ou consécutif ou de tout autre dommage (y compris tout manque à gagner), même s'ils ont été informés de la possibilité de tels dommages.